

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION  
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES  
 SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE**

ELECTIONS LEGISLATIVES  
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION  
 ELECTIONS 2010  
 C.E.N.I.  
 0906950 00000000 7el

L'an deux mille treize, et le 4 Octobre, la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 septembre s'est déroulée dans la salle de réunion de la Préfecture de Kérouane.

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Kérouane au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 442 Nombre de BV pris en charge : 442
- Nombre d'électeurs inscrits : 123645
- Nombre de votants : 86984
- Nombre de bulletins nuls : 3280
- Suffrage exprimés : 83704 (quatre vingt six mille quatre cent trente quatre)
- Taux de participation : 70,34

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	El Hadj Mamadou Salim BAH (UPR)	151	Cent cinquante un
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	1980	Mille neuf cent quatre vingt
03	Dr Saliou Bella DIALLO (AFIA)	42	quarante deux
04	Daouda CAMARA (NGR)	87	quatre vingt sept
05	El Hadj Alpha Ibrahim Sita BAH (PGRP)	134	Cent trente quatre
06	Jean Marc TELLIANO (RDIg)	141	Cent quarante un
07	El Hadj Moussa SOLANO (PUP)	130	Cent trente
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	50	Cinquante
09	Boubacar BARRY (UNR)	127	Cent vingt sept
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	718	Sept cent dix huit
11	Hadja Nantenin KONATE (RPG ARC EN CIEU)	744	Sept cent quatre vingt quatre
12	Holomokoni KOUROUMA (UGDD)	246	deux cent quarante six
13	Sidy TOURE (UFR)	279	deux cent soixante dix neuf
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	67	soixante sept
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	122	cent vingt deux
16	Mamadou Cellou Dalein DIALLO (UFDG)	6000	Six mille
17	El Hadj Diao KANTE (GRUP)	490	quatre cent quatre vingt dix
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	279	deux cent soixante dix neuf
19	Mamadou BAH Baadikou (UFD)	124	cent vingt quatre
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE (UPG)	518	Cinq cent dix huit
21	Mohamed TOURE (PDG-RDA)	123	cent vingt trois
22	Charles-Pascal TOLNO (PPG)	183	cent quatre vingt trois

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.  
 Conformément à l'article 86 du code électoral:

- 1) L'original va au Président de la CENI,
- 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
- 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à Kérouane le 04 / 10 / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président: Ahmed Baly  
 Le Vice-Président: Drane  
 L'Assesseur: Drane  
 L'Assesseur: Drane  
 Le Secrétaire: Sidi  
Drane